



Année : 2023

Lieu : Lyon

Remédiation cognitive : initiation - FORMATION

Réf. : ECSPS08K



Compétences Visées

Acquérir l'état d'esprit nécessaire à la mise en évidence, la prise en considération de la remédiation des troubles cognitifs.

Objectifs, Contenus

Connaître les déficits pouvant atteindre les fonctions cognitives

- L'identification en groupe des fonctions cognitives et de leurs dysfonctionnements :
 - la traduction, en termes de fonctions cognitives et de dysfonctionnements cognitifs, des activités de la vie quotidienne,
 - la mise en évidence des conséquences des dysfonctionnements cognitifs sur la réalisation de ses projets et de l'acquisition et du maintien de l'autonomie.

Mettre en évidence le rôle du cerveau dans le fonctionnement cognitif : fonctionnement et développement

- L'acquisition des connaissances théoriques sur les soubassements cérébraux des fonctions cognitives et des dysfonctionnements cognitifs.
- Les aspects développementaux cognition/cerveau.

Identifier les grands principes pour une mise en place de la remédiation cognitive

- L'initiation aux principes de la remédiation cognitive.
- La mise en évidence de la nécessité d'évaluer les fonctions cognitives avant et après remédiation.
- Les principes du transfert de compétences dans la vie quotidienne.

Personnes concernées

Professionnel de santé et acteur du secteur médicosocial.

Lyon 2023

Durée

2 jours

» du 06/04/2023 au 07/04/2023

Intervenant

VEHIER Aurélie

- Psychologue
- Neuropsychologue.

Prix

Tarif Inter : **700 €** Net de taxe

Tarif Intra : **Nous consulter**

Méthode

- Apports cognitifs.
- Cas concrets.
- Présentation d'outils.

Valeur ajoutée de la formation

Cette formation est animée par une psychologue reconnue pour ses travaux, spécialisée en neuropsychologie, exerçant une activité de remédiation cognitive dans sa pratique quotidienne. Elle vise d'abord à l'acquisition des connaissances, aptitudes et état d'esprit requis pour la mise en place de la remédiation cognitive.

Prérequis

» Aucun

Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée à l'aide des critères suivants :

- **Les attentes** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **Les acquis / les connaissances** seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- **La satisfaction** des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires **d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail**, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Voir aussi

- [Réhabilitation psychosociale : initiation](#)
- [Réhabilitation psychosociale : approfondissement](#)